Fiche pratique

PORTAIL DE SANTÉ PACA : Activer sa e-CPS sans carte CPS depuis votre téléphone

Retrouver l'ensemble des informations sur le wiki du Portail de santé PACA - https://tutos.iess.fr/

PRÉREQUIS :

3

- Avoir installé et activé l'application e-CPS sur votre smartphone, téléchargeable sur l'App Store et le Google Play.
- Avoir une adresse mail et numéro de téléphone renseignés dans l'annuaire santé.
- Boîte de réception de votre messagerie accessible.
- Autoriser les notifications sur votre téléphone pour cette application.



VALIDATION PAR SMS ET CHOIX DU MOT DE PASSE POUR DÉVERROUILLER L'APPLICATION E-CPS

- Autoriser l'application à envoyer un SMS.
- Une fois le code reçu par SMS, l'application e-CPS le saisit automatiquement.
- Créer un mot de passe à 4 chiffres qui vous sera par la suite demandé lorsque vous souhaiterez utiliser l'application e-CPS.
- Confirmer à nouveau votre mot de passe à 4 chiffres.
- Votre carte e-CPS est activée.
- Vous pouvez désormais vous connecter au Portail de santé PACA via Pro-Santé Connect /e-CPS avec votre téléphone mobile en utilisant votre mot de passe à 4 chiffres.